

2011-2012 Annual Report

Published by:

Department of Government
Province of New Brunswick
P. O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

<http://www.gnb.ca>

December 2012

Cover:

Communications New Brunswick

Printing and Binding:

Printing Services, Supply and Services

ISBN **ISBN 978-1-4605-0153-5**

ISSN xxxx-xxxx

Printed in New Brunswick

Rapport annuel 2010-2011

Publié par :

Ministère des gouvernement
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

<http://www.gnb.ca>

Décembre 2012

Couverture :

Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, Approvisionnement et
Services

ISBN **ISBN 978-1-4605-0153-5**

ISSN xxxx-xxxx

Imprimé au Nouveau-Brunswi



2011-2012

Annual Report

Department of
Energy

2011-2012

Rapport annuel

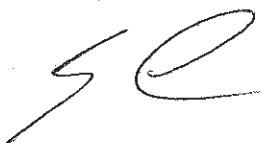
Ministère de l'Énergie

The Honourable Graydon Nicholas
Lieutenant-Governor of the Province of New
Brunswick

May it please your Honour:

It is my pleasure to submit to your Honour the
Annual Report of the Department of Energy for the
fiscal year April 1, 2011 to March 31, 2012.

Respectfully submitted,



Craig Leonard
Acting Minister of Energy

The Honourable Craig Leonard
Minister of Energy
Saint John, NB

Dear Minister:

It is my pleasure to present to you on behalf of the
staff of the Department of Energy the Annual
Report outlining the operations during the 2011-
2012 fiscal year.

Respectfully submitted,



Phil LePage
Deputy Minister of Energy

L'honorable Graydon Nicholas
Lieutenant-gouverneur de la province du Nouveau-
Brunswick

Votre Honneur,

J'ai le privilège de vous soumettre le rapport annuel du
ministère de l'Énergie visant l'exercice du
1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012.

Je vous prie d'agréer, Votre Honneur, l'expression de
ma très haute considération.

Le ministre de l'Énergie par intérim,



Craig Leonard

L'honorable Craig Leonard
Ministre de l'Énergie
Saint John (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter, au nom du personnel
du ministère de l'Énergie, le rapport annuel faisant état
des activités du Ministère au cours de l'exercice 2011-
2012.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre,
l'expression de ma considération distinguée.

Le sous-ministre de l'Énergie,



Phil LePage

**2011-2012
ANNUAL REPORT
DEPARTMENT OF ENERGY**

**RAPPORT ANNUEL
2011-2012
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE**

TABLE OF CONTENTS

TABLE DES MATIÈRES

Mission Statement.....	1
Introduction.....	1
Departmental Responsibilities.....	1
New Brunswick Energy Blueprint	4
Legislation.....	6
Point Lepreau Life Extension Project	7
Alternative Energy	8
Petroleum Products	9
Energy Regulation.....	10
Regional Cooperation.....	10
Research & Development.....	13
Action Plan on Official Languages	14
Financial Information.....	16
Organizational Chart	17

Énoncé de mission	1
Introduction	1
Responsabilités ministérielles	1
Le Plan directeur de l'énergie du Nouveau-Brunswick	4
Lois	6
Projet de prolongation de la vie utile de Point Lepreau	7
Énergie alternative.....	8
Produits pétroliers.....	9
Réglementation de l'énergie	10
Coopération régionale.....	10
Recherche et développement.....	13
Plan d'action sur les langues officielles	14
Information financière	16
Organigramme	17

2011-2012 ANNUAL REPORT

APRIL 1, 2011 – MARCH 31, 2012

Mission Statement

To ensure New Brunswickers have access to energy choices at a competitive cost while respecting environmental and societal concerns.

Introduction

Departmental activities focused on the following areas:

- New Brunswick Energy Blueprint action plan implementation;
- electricity;
- alternative energy and emerging technologies;
- pipelines, petroleum and natural gas;
- energy policy research and development;
- energy sector market development; *and*
- education and awareness and corporate services.

DEPARTMENTAL RESPONSIBILITIES

Alternative Energy and Innovation Branch

The Alternative Energy and Innovation Branch is responsible for evaluating, introducing and advancing alternative energy technologies in New Brunswick through both regulatory mechanisms and education and awareness activities.

Branch activities are carried out in support of departmental goals to ensure competitive, reliable and secure energy supplies that are environmentally and economically sustainable. Technologies include those that focus on energy efficiency, alternative and indigenous energy sources, alternative energy transformation systems and advanced energy carriers such as hydrogen. Technologies and techniques that contribute to New Brunswick's climate change objectives are also pursued.

RAPPORT ANNUEL DE 2011-2012

VISANT LA PÉRIODE DU
1^{er} AVRIL 2011 AU 31 MARS 2012

Énoncé de mission

Assurer à la population du Nouveau-Brunswick un accès à des choix énergétiques à un coût concurrentiel tout en tenant compte des préoccupations d'ordre social et environnemental.

Introduction

Les activités du Ministère ont été axées sur les domaines suivants :

- la mise en œuvre du plan d'action sur le Plan directeur de l'énergie du Nouveau-Brunswick;
- l'électricité;
- l'énergie alternative et les technologies émergentes;
- les pipelines, le pétrole et le gaz naturel;
- la recherche-développement sur la politique énergétique;
- le développement du marché du secteur de l'énergie;
- la formation et la sensibilisation et les services généraux.

RESPONSABILITÉS MINISTÉRIELLES

Direction de l'énergie alternative et de l'innovation

La Direction de l'énergie alternative et de l'innovation est responsable de l'évaluation, de l'adoption et de la promotion des technologies énergétiques alternatives au Nouveau-Brunswick en ayant recours à la fois à des mécanismes de réglementation et à des activités d'information et de sensibilisation.

Les activités de la Direction viennent appuyer les objectifs du Ministère en ce qui a trait à l'approvisionnement en énergie abordable, fiable et sûre, tout en étant durable sur les plans environnemental et économique. Les technologies visées comprennent celles qui sont axées sur l'efficacité énergétique, les sources d'énergie alternatives et indigènes, les systèmes de conversion d'énergies alternatives et les vecteurs énergétiques avancés tels que l'hydrogène. Sont également visées les technologies et les techniques qui contribuent aux objectifs du Nouveau-Brunswick en

The branch continuously works to identify strategic opportunities for existing businesses and new entrants to expand into the alternative energy sector while fostering innovation and entrepreneurship, as well as creating employment opportunities for New Brunswickers. It also supports alternative energy projects funded under the Climate Change Action Plan, and those planned or proposed through the *New Brunswick Energy Blueprint*.

Electricity and Nuclear Energy Branch

The Electricity and Nuclear Energy Branch is responsible for fostering the development of a sustainable domestic electricity sector that is secure, reliable and cost effective, and an export electricity sector that maximizes economic benefits for New Brunswick. The branch supports the department's objective of balancing environmental and economic goals. It is responsible for the entire electricity sector in the province: electricity generation, transmission, distribution, and the sale of electricity to people, businesses and industries in both domestic and export markets.

The primary legislation falling under the purview of the Electricity and Nuclear Energy Branch is the *Electricity Act* and its associated regulations. The branch is tasked with monitoring the province's electricity sector. This includes the NB Power group of companies and the New Brunswick System Operator, as well as interactions and relations with municipal utilities, large industrial electricity users and neighbouring electrical jurisdictions, among others. The branch also monitors the progress of key projects in the electricity sector, including alterations and improvements to NB Power's fleet of generating stations and the addition of new electricity generation capacity. The branch is involved in activities focused on the growth of the electricity sector and the development of export markets.

Hydrocarbon Energy, Legislative and Regulatory Affairs Branch

The Hydrocarbon Energy, Legislative and Regulatory

matière de changements climatiques.

La Direction s'emploie à cerner des débouchés stratégiques pour les entreprises existantes et nouvelles dans le secteur des énergies alternatives tout en favorisant l'innovation et l'entrepreneuriat, ainsi que la création de possibilités d'emploi pour les gens du Nouveau-Brunswick. Elle offre également un soutien aux projets de mise en valeur des énergies alternatives financés en vertu du Plan d'action sur les changements climatiques, ainsi que ceux qui sont planifiés ou proposés dans le cadre du *Plan directeur de l'énergie du Nouveau-Brunswick*.

Direction de l'électricité et de l'énergie nucléaire

La Direction de l'électricité et de l'énergie nucléaire a la responsabilité de soutenir l'expansion d'un secteur de l'électricité intérieur durable à la fois sûr, fiable et économique et d'un secteur de l'exportation de l'électricité maximisant les retombées économiques pour le Nouveau-Brunswick. La Direction soutient l'objectif du Ministère d'équilibrer les buts environnementaux et économiques. Elle assume la responsabilité de l'ensemble du secteur de l'électricité de la province, depuis la production de l'électricité, le transport de celle-ci et sa distribution jusqu'à la vente de l'électricité aux particuliers, aux entreprises et aux industries de la province et d'ailleurs.

La principale loi dont l'application relève de la Direction de l'électricité et de l'énergie nucléaire est la *Loi sur l'électricité* et ses règlements connexes. La Direction est chargée de surveiller le secteur de l'électricité de la province, qui comprend le groupe d'entreprises d'Énergie NB et l'Exploitant de réseau du Nouveau-Brunswick, ainsi que les interactions et les relations avec les entreprises municipales de service public, les gros usagers d'électricité industriels et les provinces et États consommateurs d'électricité voisins, entre autres. La Direction surveille en plus les progrès de projets clés dans le domaine de l'électricité, notamment les modifications et les améliorations au parc de centrales d'Énergie NB et l'augmentation de la capacité de production d'électricité. La Direction participe à des activités axées sur la croissance du secteur de l'électricité et l'expansion des marchés d'exportation.

Direction de l'énergie des hydrocarbures et des affaires législatives et réglementaires

La Direction de l'énergie des hydrocarbures et des affaires

Affairs Branch is responsible for key legislation including the *Gas Distribution Act*, the *Pipelines Act*, *Petroleum Products Pricing Act* and the *Energy and Utilities Board Act*. It is also tasked with following the status of a number of companies and projects in the petroleum, natural gas and pipelines sectors. The branch represents government under the General Franchise Agreement governing natural gas distribution in the province. It also represents the Department of Energy as an intervener in petroleum pricing, natural gas and pipeline regulatory matters before the Energy and Utilities Board and the National Energy Board.

Building and maintaining strategic relationships with other departments, jurisdictions, industry, and associations is a central focus of the branch. The development of policies and regulatory frameworks are important to the sustainable growth of energy projects that deliver natural gas and petroleum products to New Brunswick and export markets. The branch conducts research and analysis of relevant industries, markets and trends in order to provide foundation for policies, programs, projects and initiatives of the department. In addition, it is focused on supporting oil and gas development and investment.

Policy Development and Planning Branch

The Policy Development and Planning Branch is responsible for reviewing, initiating and coordinating energy related policy activities within the department. This includes review and development of policy, involvement in the legislative process, coordination and management of activities related to the Legislative Assembly and provision of advice and support to the minister on departmental and other initiatives being debated in the legislature or elsewhere. It also coordinates responses to requests for information addressed to the department under the *Right to Information and Protection of Privacy Act*.

In addition, this branch represents the department on a variety of federal and provincial committees,

législatives et réglementaires est responsable de lois clés, dont la *Loi sur la distribution du gaz*, la *Loi sur les pipelines*, la *Loi sur la fixation des prix des produits pétroliers* et la *Loi sur la Commission de l'énergie et des services publics*. Elle est aussi chargée de suivre l'état d'un certain nombre d'entreprises et de projets dans les secteurs du pétrole, du gaz naturel et des pipelines. La Direction représente le gouvernement en vertu de l'entente de concession générale régissant la distribution de gaz naturel dans la province. Elle représente également le Ministère à titre d'intervenant par rapport aux questions relatives à la fixation des prix des produits pétroliers et à la réglementation du gaz naturel et des pipelines devant la Commission de l'énergie et des services publics et l'Office national de l'énergie.

L'établissement et l'entretien de relations stratégiques avec d'autres ministères, administrations, industries et associations occupent une place centrale dans les activités de la Direction. L'élaboration de politiques et de cadres de réglementation est essentielle à la croissance durable des projets énergétiques assurant la distribution du gaz naturel et des produits pétroliers au Nouveau-Brunswick ainsi qu'aux marchés d'exportation. La Direction effectue des recherches et des analyses des industries, des tendances et des marchés pertinents afin de fournir une base solide pour les politiques, les programmes, les projets et les initiatives du Ministère. De plus, elle s'emploie à appuyer les nouveaux projets de développement et d'investissement dans les secteurs du pétrole et du gaz naturel.

Direction de l'élaboration et de la planification de politiques

La Direction de l'élaboration et de la planification de politiques a la responsabilité d'examiner, de mettre en marche et de coordonner les activités stratégiques liées à l'énergie au sein du Ministère. Ces activités englobent l'examen et l'élaboration des politiques, la participation au processus législatif, la coordination et la gestion des activités concernant l'Assemblée législative, et la fourniture de conseils et de soutien au ministre sur les initiatives ministérielles et autres dont on discute à l'Assemblée législative ou ailleurs. Elle coordonne également les réponses aux demandes de renseignements adressées au Ministère en vertu de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*.

La Direction représente par ailleurs le Ministère au sein de

working groups and taskforces. This work typically focuses on fostering collaboration and cooperation, across jurisdictions, on a variety of energy related issues. Working in collaboration with all other units within the department, and our external stakeholders, the branch plays a key role in addressing current issues in the energy sector and in the implementation of departmental and external energy sector initiatives, including the action items as identified in the *New Brunswick Energy Blueprint*.

Corporate Services and Education and Awareness Branch

Corporate services include a range of advisory and administrative services on matters relating to finance and budgeting, human resource issues and professional development activities, as well as management of departmental documentation and correspondence, information and communications technology support, and liaison with other provincial departments and external agencies. Education and awareness functions include web site content management, electronic media development, communications support and special events planning. In 2011-2012, our primary area of focus for education and awareness activities was the launch of the *New Brunswick Energy Blueprint*.

NOTE: As a result of an effort to streamline the Department's operating structure and reduce overhead costs, Policy Development and Planning and Corporate Services and Education and Awareness branch functions have now been merged into the Alternative Energy and Innovation, Electricity and Nuclear Energy and Hydrocarbon Energy, Legislative and Regulatory Affairs Branches.

NEW BRUNSWICK ENERGY BLUEPRINT

In May 2011, the Government of New Brunswick received the final report from the New Brunswick

divers comités, groupes d'étude et équipes de travail fédéraux et provinciaux. Ce travail vise généralement à encourager la collaboration et la coopération entre les provinces et les États par rapport à divers dossiers touchant l'énergie. Travaillant en collaboration avec toutes les autres sections du Ministère et ses intervenants externes, la Direction joue un rôle clé dans l'examen des questions d'actualité liées au secteur de l'énergie et dans la mise en œuvre de diverses initiatives ministérielles et externes visant le secteur de l'énergie, dont les mesures proposées dans le *Plan directeur de l'énergie du Nouveau-Brunswick*.

Direction des services généraux, de la formation et de la sensibilisation

Les Services généraux dispensent toute une gamme de services consultatifs et administratifs touchant les finances et la budgétisation, les questions de ressources humaines et les activités de perfectionnement professionnel ainsi que la gestion de la documentation et de la correspondance ministérielles, le soutien technologique à l'information et aux communications, et la liaison avec les autres ministères provinciaux et les organismes de l'extérieur. En matière de formation et de sensibilisation, ses fonctions comprennent la gestion du contenu du site Web, le perfectionnement sur les médias électroniques, le soutien aux communications et la planification d'événements spéciaux. En 2011-2012, nos activités de formation et de sensibilisation ont surtout porté sur le lancement du *Plan directeur de l'énergie du Nouveau-Brunswick*.

NOTA : Dans un effort de rationalisation de la structure opérationnelle du Ministère et de réduction des coûts indirects, les fonctions de la Direction de l'élaboration et de la planification de politiques et de la Direction des services généraux, de la formation et de la sensibilisation ont été fusionnées aux trois nouvelles directions, soit : Énergie alternative et innovation, Électricité et énergie nucléaire et Énergie des hydrocarbures et affaires législatives et réglementaires.

PLAN DIRECTEUR DE L'ÉNERGIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

En mai 2011, le gouvernement provincial a reçu le rapport final de la Commission de l'énergie du Nouveau-Brunswick, dans lequel est exposée une orientation stratégique pour

Energy Commission. The report provided a strategic direction for the province's energy future based on extensive public and stakeholder input, and included 67 different recommendations.

Based on the work of the Energy Commission, the New Brunswick Department of Energy developed and released a new energy policy for the Province, entitled the *New Brunswick Energy Blueprint*, which was released in October 2011. The Blueprint establishing a 10-year vision for New Brunswick's energy sector and includes 20 key Action Items focused on taking full advantage of emerging energy opportunities, while proactively addressing key energy challenges. The Blueprint is built on five key policy objectives and is grounded in sound business practices and the responsible management of our province's increasingly diverse energy assets.

The Blueprint is our government's guide to an energy future based on low and stable energy prices, energy security, reliability of the electrical system, environmental responsibility and effective regulation.

By March 31, 2012, the following Energy Blueprint action items had been completed:

Large Industrial Renewable Energy Purchase Program

Under the Large Industrial Renewable Energy Purchase Program (LIREPP), NB Power will purchase electricity from renewable sources, such as biomass and river hydro, from qualifying large industrial customers who have renewable electricity generating facilities located in New Brunswick. The revenue from renewable energy sales will assist these qualifying customers to reduce their net electricity costs and thereby increase their competitiveness in the global market.

In short, the LIREPP is designed to address the need for long-term stable and competitive electricity costs for New Brunswick's largest industries.

In January 2012, the LIREPP was implemented in accordance with the provisions found in the *Electricity*

l'avenir énergétique de la province, fondée sur une vaste consultation du public et des intervenants. Y sont également formulées 67 recommandations différentes.

En se fondant sur le travail de la Commission de l'énergie, le ministère de l'Énergie du Nouveau-Brunswick a élaboré et publié, en octobre 2011, une nouvelle politique énergétique pour la province, intitulée le *Plan directeur de l'énergie du Nouveau-Brunswick*. Ce plan directeur établit une vision décennale du secteur de l'énergie de la province et comporte vingt mesures clés à prendre pour profiter pleinement des possibilités énergétiques émergentes, tout en relevant de façon proactive certains défis importants en matière d'énergie. Il vise cinq objectifs stratégiques clés et repose sur de solides pratiques opérationnelles et la gestion responsable des installations énergétiques de plus en plus diversifiées de la province.

Le plan directeur guidera le gouvernement vers un avenir énergétique fondé sur des prix de l'énergie faibles et stables, la sécurité énergétique, la fiabilité du réseau d'électricité, la responsabilité environnementale et la réglementation efficace.

Au 31 mars 2012, les mesures suivantes, recommandées dans le plan directeur, avaient été prises :

Programme d'achat d'énergie renouvelable pour la grande industrie

En vertu du Programme d'achat d'énergie renouvelable pour la grande industrie, Énergie NB achètera de l'électricité de sources renouvelables, comme la biomasse et l'hydro-électricité au fil de l'eau, auprès de grands clients industriels admissibles qui disposent d'installations de production d'énergie électrique renouvelable au Nouveau-Brunswick. Les revenus tirés de la vente d'énergie renouvelable aideront ces clients à réduire leur facture nette d'électricité, ce qui les rendra plus compétitifs sur le marché mondial.

En bref, ce programme vise à satisfaire la nécessité de coûts d'électricité stables et compétitifs à long terme pour les plus grandes industries du Nouveau-Brunswick.

En janvier 2012, le Programme d'achat d'énergie renouvelable pour la grande industrie a été mis en œuvre conformément aux dispositions du *Règlement sur*

from *Renewable Resources Regulation – Electricity Act*.

Natural Gas Distribution Rates

Government made a commitment to review the natural gas rate structure and distribution network with the objective of achieving a cost-based structure to improve and expand access to natural gas across the province.

In December 2011, Bill 18, *Act to Amend the Gas Distribution Act*, was passed in order to achieve low and stable energy prices, energy security and effective regulation.

Significant progress was made on most Energy Blueprint Action Items in 2011-2012, with a more detailed Blueprint Progress Report planned for the Fall of 2012 (one year after the Blueprint's original release). The Blueprint's 20 Action Items will be fully implemented by the end of 2014.

LEGISLATION

In December, 2011, during the second session of 57th sitting of the Legislative Assembly of New Brunswick two significant pieces of legislation for the Department of Energy became law.

An Act to Amend the Electricity Act

Bill 6, also known as *An Act to Amend the Electricity Act*, redefines Edmundston Energy's distribution territory to correspond with the City of Edmundston's current municipal boundary. Redefining the service territory allows Edmundston Energy to expand its customer base to include approximately 3,000 customers formerly served by NB Power. The agreement between the utilities includes an arrangement whereby NB Power will purchase alternative energy from Edmundston Energy, which supports the province's new Renewable Portfolio

l'électricité issue de sources renouvelables – Loi sur l'électricité.

Tarifs de distribution du gaz naturel

Le gouvernement s'est engagé à examiner la structure tarifaire et le réseau de distribution du gaz naturel, dans le but d'en arriver à une structure fondée sur les coûts et d'améliorer l'accès au gaz naturel à travers la province.

En décembre 2011, le projet de loi n° 18, *Loi modifiant la Loi sur la distribution du gaz*, a été adopté afin d'atteindre les objectifs visés en matière de prix de l'énergie faibles et stables, de sécurité énergétique et de réglementation efficace.

D'importants progrès ont été réalisés en 2011-2012 en ce qui concerne la plupart des mesures proposées dans le Plan directeur de l'énergie et un rapport d'étape plus détaillé devrait être présenté à l'automne 2012 (un an après la publication du plan directeur). Les vingt mesures recommandées dans le plan directeur seront mises en œuvre intégralement d'ici la fin de 2014.

LOIS

En décembre 2011, au cours de la deuxième session de la 57^e législature du Nouveau-Brunswick, deux projets de loi importants pour le ministère de l'Énergie ont été passés en loi.

Loi modifiant la Loi sur l'électricité

Le projet de loi n° 6, aussi connu sous la désignation *Loi modifiant la Loi sur l'électricité*, redéfinit le territoire de distribution d'Énergie Edmundston de manière à ce qu'il corresponde aux limites municipales actuelles de la ville d'Edmundston. La redéfinition de son territoire de distribution permet à Énergie Edmundston d'élargir sa clientèle de façon à inclure environ 3 000 clients antérieurement desservis par Énergie NB. L'entente entre les deux entreprises comprend un arrangement selon lequel Énergie NB achètera de l'énergie alternative d'Énergie Edmundston, ce qui s'inscrit dans la nouvelle norme de portefeuille renouvelable du gouvernement voulant que 40 % des ventes d'électricité d'Énergie NB dans

Standard requirement for NB Power to procure 40% of its in-province electricity sales from alternative energy sources by 2020.

An Act to Amend the Gas Distribution Act

As outlined in the previous section, *An Act to Amend the Gas Distribution Act* was passed in December 2011.

POINT LEPREAU LIFE EXTENSION PROJECT

Work on the Point Lepreau Generating Station (PLGS) life extension project began in April 2008 and was originally scheduled to be completed in September 2009. The main activities of the project include the replacement of all 380 fuel channels, calandria tubes and feeder pipes as well as other station maintenance work.

The PLGS was the first of the world's fleet of CANDU 6 reactors to undergo a refurbishment of this nature. It provides up to 30 per cent of New Brunswick's electricity and will remain one of the lowest cost generators in NB Power's fleet of generating stations even after factoring in the additional cost of the refurbishment project.

Throughout 2011-12, the Department of Energy continued to monitor the ongoing life extension project at the PLGS.

In October 2010, NB Power and Atomic Energy of Canada Limited (AECL) released a revised timeline for the project with a back to service date of Fall 2012.

In November 2011, NB Power announced that AECL had successfully completed the fuel channel installation ahead of its revised December 2011 target.

la province proviennent de sources d'énergie renouvelables d'ici 2020.

Loi modifiant la Loi sur la distribution du gaz

Comme nous l'avons mentionné dans la section précédente, la *Loi modifiant la Loi sur la distribution du gaz* a été adoptée en décembre 2011.

PROJET DE PROLONGATION DE LA VIE UTILE DE POINT LEPREAU

La remise à neuf de la centrale nucléaire de Point Lepreau a débuté en avril 2008 et devait prendre fin en septembre 2009. Les principaux travaux prévus comprennent le remplacement de la totalité des 380 canaux de combustible, des tubes de cuve et des conduites d'alimentation ainsi que d'autres travaux d'entretien de la centrale.

Le réacteur de Point Lepreau a été le premier des six réacteurs CANDU du parc mondial à subir une remise à neuf de cette nature. La centrale fournit jusqu'à 30 % de l'électricité du Nouveau-Brunswick et demeurera l'une de celles qui produisent de l'électricité au plus faible coût parmi les centrales d'Énergie NB, et ce, même en tenant compte du coût additionnel du projet de remise à neuf.

Tout au long de 2011-2012, le ministère de l'Énergie a continué de suivre de près l'état d'avancement du projet.

En octobre 2010, Énergie NB et Énergie atomique du Canada Limitée (EACL) ont publié un calendrier révisé pour le projet, la remise en service devant avoir lieu à l'automne 2012.

En novembre 2011, Énergie NB a annoncé qu'EACL avait terminé l'installation des canaux de combustible avant la nouvelle date cible, soit décembre 2011.

In March 2012, NB Power announced that the refurbishment team had successfully completed the 760 lower feeder installations at the PLGS, which was the last major construction activity of the project.

Later that month, workers started loading the first of 4,560 new fuel bundles into the reactor following the Canadian Nuclear Safety Commission's approval to proceed.

NB Power has a team in place to ensure that the remaining commissioning activities are carried out in accordance with all operating and regulatory requirements, with safety being the number one priority. Once the station returns to service, it will deliver safe, reliable and emission free power to New Brunswick for the next 25 to 30 years.

ALTERNATIVE ENERGY

Additional Wind Energy

ACCIONA Energy North America's new 45 MW wind farm, located on the Acadian Peninsula, was officially brought online in May 2011.

The Lamèque Wind Power Project is ACCIONA Energy's fourth wind farm in Canada and the first in the country to employ ACCIONA Windpower turbines.

The project's thirty 1.5 MW wind turbines are spread over approximately 3,100 acres.

The construction phase of this project saw hundreds of jobs and new economic growth brought to the region.

Alternative Energy Atlases

In March, the Department of Energy unveiled two new alternative energy atlases, which detail the best locations for setting up hydro and solar installations

En mars 2012, Énergie NB a annoncé que l'équipe chargée de la remise à neuf de la centrale avait terminé l'installation des 760 conduites d'alimentation inférieures, ce qui représentait la dernière grande activité de construction du projet.

Plus tard, le même mois, les travailleurs ont commencé à charger le premier des 4 560 nouveaux faisceaux de combustible dans le réacteur après que la Commission canadienne de sûreté nucléaire eut donné son approbation.

Énergie NB a une équipe en place qui veille à ce que les activités de mise en service restantes se déroulent conformément à toutes les exigences opérationnelles et réglementaires, la priorité numéro un étant la sécurité. Une fois que la centrale sera remise en service, elle fournira de l'électricité sûre, fiable et sans émissions au Nouveau-Brunswick pour les 25 à 30 prochaines années.

ÉNERGIE ALTERNATIVE

Supplément d'énergie éolienne

Le nouveau parc éolien de 45 MW, d'ACCIONA Energy North America, situé dans la Péninsule acadienne, a officiellement été raccordé au réseau en mai 2011.

Le projet d'énergie éolienne de Lamèque est le quatrième parc éolien d'ACCIONA Energy et le premier au pays à utiliser des éoliennes d'ACCIONA Windpower.

Les trente éoliennes de 1,5 MW du parc sont réparties sur environ 3 100 acres.

La phase de construction de ce projet a permis à la région de bénéficier de centaines d'emplois et de connaître une nouvelle croissance économique.

Atlas de l'énergie alternative

En mars, le ministère de l'Énergie a dévoilé deux nouveaux atlas de l'énergie alternative, qui indiquent les meilleurs endroits où aménager des installations hydro-électriques et solaires dans la province. Les cartes ont été produites en

in the province. The maps were produced in conjunction with the K.C. Irving Chair in Sustainable Development at the Université de Moncton.

One atlas shows the small-hydro resource potential of both conventional dam structures and run-of-the-river hydro-electricity configurations in the province. The second atlas is a set of solar radiation maps showing that the solar energy resource in New Brunswick varies significantly by season and by geography.

The two alternative energy atlases join the province's *Wind Power Resources Maps*, which were also jointly developed with the K.C. Irving Chair in Sustainable Development.

Local & First Nations Small Scale Renewable Project Support

The Department of Energy continued working directly with community and First Nations energy project proponents. A Request for Expressions of Interest (REI) was issued in June 2010, asking project proponents to submit preliminary information on their proposed community projects. The REI remains open to all eligible groups to submit information directly to the Department of Energy.

The department is working with NB Power in shaping the guidelines and evaluation framework that will support the local and First Nations small scale renewable energy objectives as identified in the *New Brunswick Energy Blueprint*. The guidelines and framework will provide a transparent and consistent approach for how all projects will be evaluated.

PETROLEUM PRODUCTS

Petroleum Product Price Margins

In March 2010, the Energy and Utilities Board announced that it would review maximum margins, delivery costs and full service charges in accordance with the *Petroleum Products Pricing Act*. A hearing

collaboration avec la Chaire K.-C.-Irving en développement durable de l'Université de Moncton.

Un des atlas illustre le potentiel des petites centrales hydro-électriques construites soit selon le modèle traditionnel des barrages, soit selon celui de la production au fil de l'eau dans la province. Le deuxième est un recueil de cartes sur le rayonnement solaire qui montrent que la ressource solaire au Nouveau-Brunswick varie grandement selon la saison et la géographie.

Les deux atlas de l'énergie alternative s'ajoutent aux cartes de la ressource éolienne du Nouveau-Brunswick, qui ont également été produites en collaboration avec la Chaire K.-C.-Irving en développement durable.

Soutien de projets d'énergie renouvelable à petite échelle des collectivités et des Premières Nations

Le ministère de l'Énergie a continué de travailler directement avec les promoteurs de projets énergétiques communautaires et autochtones. Une demande de déclarations d'intérêt a été lancée en juin 2010, invitant les promoteurs à soumettre de l'information préliminaire sur leurs projets d'énergie communautaire. La demande demeure ouverte de sorte que tous les groupes admissibles intéressés peuvent encore soumettre de l'information directement au Ministère.

Le Ministère travaille avec Énergie NB à la formulation de lignes directrices et d'un cadre d'évaluation pour aider les collectivités et les Premières Nations à atteindre les objectifs fixés dans le *Plan directeur de l'énergie du Nouveau-Brunswick* en ce qui concerne la réalisation de projets d'énergie renouvelable à petite échelle. Les lignes directrices et le cadre d'évaluation établiront une approche transparente et uniforme pour l'évaluation des projets.

PRODUITS PÉTROLIERS

Marges bénéficiaires des produits pétroliers

En mars 2010, la Commission de l'énergie et des services publics a annoncé qu'elle allait procéder à un examen des niveaux maximums des marges bénéficiaires, des coûts de livraison et des frais de service complet conformément à la

was held in April 2011 and the board adjusted the maximum retail margins for motor fuels (gasoline and diesel) from 5 to 5.9 cents per litre (cpl). This became effective on June 30, 2011. The board also approved an increase in the maximum full service charge from 2.5 to 3 cpl.

ENERGY REGULATION

The Department of Energy continues to monitor and participate in all regulatory proceedings of the Energy and Utilities Board (EUB) in relation to the Enbridge Gas New Brunswick (EGNB) natural gas general distribution franchise. During the fiscal year, this included: (a) a decision issued in May 2011 regarding a review of 2009 financial results; (b) a rate application hearing held in May 2011 and decision issued in July 2011; (c) a rate application hearing regarding the Heavy Fuel Oil distribution rate held in November 2011 and decision issued in December 2011 (d) a review of EGNB's 2010 financial results and 2012 budget held in December 2011 and decision issued in January 2012; and (e) a Board Order effective March 1, 2012 regarding a new class of customers.

A new *Rates and Tariffs Regulation* was developed to provide the EUB with parameters and directives in relation to the determination of natural gas distribution rates and other regulatory procedures pursuant to the amended *Gas Distribution Act*.

REGIONAL COOPERATION

New Brunswick has a long history of working collaboratively with our Atlantic Canadian, Quebec, and New England counterparts on energy issues. As such we have supported the work of various cooperative endeavours with respect to energy.

Loi sur la fixation des prix des produits pétroliers. À une audience tenue en avril 2011, la Commission a rajusté les marges bénéficiaires maximales pour les carburants auto (essence et diesel), qui sont passées de 5 à 5,9 cents le litre. Cette augmentation est entrée en vigueur le 30 juin 2011. La Commission a également approuvé une augmentation du plafond des frais de service complet, qui est passé de 2,5 à 3 cents le litre.

RÈGLEMENTATION DE L'ÉNERGIE

Le ministère de l'Énergie continue de surveiller toutes les activités de réglementation de la Commission de l'énergie et des services publics (CESP) relativement à la franchise de distribution générale de gaz naturel d'Enbridge Gaz Nouveau-Brunswick (EGNB). Au cours de l'exercice, la surveillance a porté notamment sur ce qui suit : a) une décision rendue en mai 2011 concernant l'examen des résultats financiers de 2009; b) une audience tenue en mai pour examiner une demande d'augmentation des tarifs et la décision rendue en juillet 2011; c) une audience tenue en novembre 2011 pour examiner une demande d'augmentation du tarif de distribution du mazout lourd et la décision rendue en décembre 2011; d) un examen des résultats financiers de 2010 et du budget de 2012 d'EGNB, effectué en décembre 2011, et la décision rendue en janvier 2012; e) une ordonnance entrée en vigueur le 1^{er} mars 2012 concernant une nouvelle catégorie de clients.

Un nouveau *Règlement sur les taux et tarifs* a été élaboré afin de fournir à la CESP des paramètres et des directives pour la détermination des tarifs de distribution du gaz naturel et d'autres procédures réglementaires conformément aux modifications apportées à la *Loi sur la distribution du gaz*.

COOPÉRATION RÉGIONALE

Le Nouveau-Brunswick a une longue histoire de collaboration et de coopération avec ses homologues du Canada atlantique, du Québec et de la Nouvelle-Angleterre en matière d'énergie. À ce titre, nous avons appuyé diverses initiatives de coopération ayant trait à l'énergie.

Council of the Atlantic Premiers

In May 2011, New Brunswick hosted the Council of Atlantic Premiers with a goal to strengthen regional collaboration. The Premiers of New Brunswick and Nova Scotia reiterated that Atlantic Canada is positioned to be a leader in the development of clean, alternative electricity. In support of their collaborative vision for energy development, premiers also discussed the Atlantic Energy Gateway initiative.

Both premiers noted the important role the federal government can play to help vital projects like Lower Churchill, and other regional energy plans of national significance (including the life extension of the Point Lepreau Generating Station). Both stated they look forward to continuing collaboration with the Government of Canada on energy-related matters, including the Atlantic Energy Gateway initiative.

Energy and Mines Ministers Conference

In July 2011, federal, provincial and territorial energy ministers supported a pan-Canadian approach to energy at their annual meeting. Ministers agreed to a shared vision for Canada as a recognized global leader in secure and sustainable energy supply, use and innovation.

The ministers also discussed common issues, which could be addressed collaboratively by the federal, provincial and territorial governments. Areas of collaboration identified by the ministers included regulatory reform, energy efficiency, energy information and awareness, new markets and international trade, and smart grids and electricity reliability.

Departmental staff supports the work of the Energy and Mines Ministers through active participation on a number of Federal-Provincial- Territorial working groups and committees.

Conseil des premiers ministres de l'Atlantique

En mai 2011, le Nouveau-Brunswick a accueilli le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique dans le but de renforcer la collaboration régionale. Les premiers ministres du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse ont réitéré le fait que le Canada atlantique est bien placé pour jouer un rôle de premier plan dans le développement de sources d'électricité alternatives propres. À l'appui de leur vision en matière de collaboration dans le domaine du développement énergétique, les premiers ministres ont également discuté de l'initiative de la Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique.

Les deux premiers ministres ont souligné le rôle important que le gouvernement fédéral peut jouer dans la réalisation de projets cruciaux comme celui de l'aménagement hydro-électrique du cours inférieur de Churchill et d'autres plans énergétiques régionaux ayant une importance nationale (dont le projet de prolongation de la vie utile de la centrale de Point Lepreau). Ils se sont tous les deux réjouis de continuer à collaborer avec le gouvernement du Canada sur des questions liées à l'énergie, notamment l'initiative de la Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique.

Conférence des ministres de l'énergie et des mines

Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'énergie ont appuyé une approche pancanadienne en matière d'énergie lors de leur rencontre annuelle tenue en juillet 2011. Ils ont convenu d'une vision commune pour le Canada comme chef de file mondial reconnu dans l'approvisionnement énergétique sûr et durable, l'utilisation et l'innovation.

Les ministres ont également discuté d'enjeux communs, qui pourraient se prêter à une plus grande collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. C'est le cas, par exemple, de la réforme des règlements, de l'efficacité énergétique, de l'information et de la sensibilisation à l'énergie, des nouveaux marchés et du commerce international, des réseaux intelligents et de la fiabilité de l'électricité.

Le personnel du Ministère appuie le travail des ministres de l'énergie et des mines en participant activement à divers groupes de travail et comités fédéraux, provinciaux et territoriaux.

Atlantic Energy Ministers Meeting

In January 2012, Atlantic Ministers responsible for energy met in St. John's, N.L., to discuss a number of energy priorities of interest and benefit for the entire region. Issues discussed to facilitate further cooperation and partnership included clean energy, the Atlantic Energy Gateway Initiative, the Lower Churchill – Muskrat Falls project, hydro, nuclear, tidal, wind, solar and biofuels, and the safe and responsible development of onshore oil and gas. Atlantic Energy Ministers committed to continue work on advancing the energy needs and priorities for Atlantic Canada.

Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers

Department of Energy staff continue to support the work of the Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers (NEG ECP) Northeast Committee on Energy and Climate Change Working Group, with a particular focus on cross-border electricity, transmission and natural gas issues.

New Brunswick's energy exports were approximately \$10.7 billion in 2011, accounting for nearly 72% of the province's total exports.

The 35th Conference of the NEG ECP occurred in July 2011 in Halifax.

Atlantic Energy Gateway Initiative

Work continued in 2011-12 on the Atlantic Energy Gateway (AEG) Initiative. The objective of the AEG Initiative is to support the development of clean and alternative energy resources in Atlantic Canada by fostering collaboration, common understanding and communication among governments and the region's electric utilities. The AEG Initiative encompasses multiple studies (eight in total) broadly categorized in

Rencontre des ministres de l'énergie de l'Atlantique

En janvier 2012, les ministres de l'énergie de l'Atlantique se sont réunis à St. John's (T.-N.-L.) afin de discuter d'un certain nombre de priorités énergétiques d'intérêt qui pourraient être avantageuses pour la région. Parmi les questions abordées pour accroître la coopération et le partenariat, mentionnons l'énergie propre, l'initiative de la Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique, le projet hydro-électrique du cours inférieur de Churchill et des chutes Muskrat, l'énergie hydro-électrique, nucléaire, marémotrice, éolienne et solaire, les biocarburants et l'exploitation sécuritaire et responsable du pétrole et du gaz à terre. Les ministres se sont engagés à continuer de faire valoir les besoins et les priorités énergétiques du Canada atlantique.

Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada

Le personnel du Ministère continue d'appuyer le travail du groupe de travail du Comité du Nord-Est sur l'énergie et les changements climatiques, de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada (GNA-PMEC), qui s'intéresse en particulier aux questions transfrontalières touchant à l'électricité, au transport d'électricité et au gaz naturel.

Les exportations d'énergie du Nouveau-Brunswick se sont chiffrées à environ 10,7 milliards de dollars en 2011, soit presque 72 % des exportations totales de la province.

La 35^e conférence des GNA-PMEC a eu lieu en juillet 2011 à Halifax.

Initiative de la Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique

Le travail s'est poursuivi en 2011-2012 en ce qui concerne l'initiative de la Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique, qui vise à soutenir la mise en valeur des ressources énergétiques propres et alternatives au Canada atlantique en favorisant la collaboration, la compréhension mutuelle et la communication entre les gouvernements et les services d'électricité de la région. L'initiative comporte une série d'études (huit au total) dans deux domaines généraux : d'une part, la planification des systèmes et la modélisation

two areas: system planning and operations modelling, and economic development and regulatory matters.

The AEG Initiative and process remains focused on the full spectrum of current and future clean and alternative energy development opportunities in the region, including hydro, nuclear, wind, biomass, high efficiency natural gas and tidal energy. In addition, both domestic (inter-provincial) and export market development opportunities are being fully considered. The proposed Lower Churchill – Muskrat Falls hydro project and refurbishment of the Point Lepreau Generating Station are important contributors to the region’s clean energy future.

AEG work continues with regular planning meetings involving the Government of Canada, all four Atlantic Provinces and the region’s primary electric utilities.

RESEARCH & DEVELOPMENT

Natural Gas Steering Committee

In June, the provincial government established a Natural Gas Steering Committee, consisting of the ministers and deputy ministers of the departments of Environment, Energy and Natural Resources. The committee’s mandate was to look at the development of stronger requirements for natural gas development to better protect and inform New Brunswickers. Committee members visited several jurisdictions where natural gas production from shale deposits is well under way in order to learn from its experiences.

Fredericton Region Solid Waste Commission

December saw the Fredericton Region Solid Waste Commission begin to generate 2.1 megawatts of electricity from its landfill’s methane to sell electricity to NB Power.

des opérations et, d’autre part, le développement économique et la réglementation.

L’accent continue d’être mis sur la gamme complète des possibilités actuelles et futures de mise en valeur des sources d’énergie propres et alternatives dans la région, notamment l’énergie hydro-électrique, nucléaire et éolienne, la biomasse, le gaz naturel à haut rendement et l’énergie marémotrice. Sont également examinées de près les possibilités de développement des marchés intérieurs (interprovinciaux) et extérieurs (exportations). Le projet d’aménagement hydro-électrique du cours inférieur de Churchill et des chutes Muskrat ainsi que celui de remise à neuf de la centrale de Point Lepreau contribueront grandement à l’avenir énergétique propre de la région.

Le travail se poursuit en ce qui concerne la Porte d’entrée de l’énergie de l’Atlantique, avec des réunions de planification régulières entre le gouvernement du Canada, les quatre provinces de l’Atlantique et les principaux services d’électricité de la région.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Comité directeur sur le gaz naturel

En juin, le gouvernement provincial a créé le Comité directeur sur le gaz naturel, qui se compose des ministres et des sous-ministres de l’Environnement, de l’Énergie et des Ressources naturelles. Le comité a pour mandat de se pencher sur l’établissement d’exigences plus rigoureuses pour la mise en valeur du gaz naturel afin de mieux protéger et informer les Néo-Brunswickois. Les membres du comité ont visité plusieurs régions où la production de gaz naturel à partir de gites schisteux est en cours afin de profiter de leur expérience.

Commission de gestion des déchets solides de la région de Fredericton

En décembre, la Commission de gestion des déchets solides de la région de Fredericton a commencé à produire 2,1 mégawatts d’électricité à partir du méthane de son site d’enfouissement, électricité qui sera vendue à Énergie NB.

ACTION PLAN ON OFFICIAL LANGUAGES

The Department of Energy has been actively engaged in the creation and implementation of its Action Plan on Official Languages. The Action Plan includes strategic means for four sectors of activity, as set out in the provincial initiative known as the *Government Plan on Official Languages 2011-2013*.

Developments in each of the four sectors of activity can be summarized as follows:

1. Language of Service

The Department of Energy has updated its linguistic profile and is in full compliance with the *Official Languages Act* with respect to Language of Service.

2. Language of Work

Both employee and management rights and obligations are clearly understood. Personnel services and other administrative services provided to employees are offered and provided in the employee's language of choice.

3. Promotion of Official Languages

The Department of Energy has been increasingly involved in the promotion and provision of second language training for its staff. Employee interest in, and enthusiasm for, this on-site training has been so positive, that plans are in place to add a new class for an additional proficiency level for 2012-2013. The Department of Energy has partnered with Efficiency NB to deliver second language training in an effort to optimize class sizes and reduce participant costs.

All employees responsible for drafting and submitting documents to Executive Council are aware of the obligation to be informed of the potential impacts of proposed programs or policies on Anglophone and Francophone communities.

PLAN D'ACTION SUR LES LANGUES OFFICIELLES

Le ministère de l'Énergie s'est employé à créer et à mettre en œuvre son Plan d'action sur les langues officielles, qui comprend des mesures stratégiques pour les quatre secteurs d'activité définis dans le *Plan du gouvernement sur les langues officielles 2011-2013*.

Voici un résumé des développements qui se sont produits dans chacun des quatre secteurs d'activité :

1. Langue de service

Le ministère de l'Énergie a mis à jour son profil linguistique et est entièrement conforme aux dispositions de la *Loi sur les langues officielles* en ce qui concerne la langue de service.

2. Langue de travail

Les droits et les obligations des employés et des cadres sont clairement compris. Les services au personnel et les autres services administratifs destinés aux employés sont offerts et dispensés dans la langue choisie par l'employé.

3. Promotion des langues officielles

Le ministère de l'Énergie est de plus en plus actif en ce qui a trait à la promotion et à la prestation des cours de langue seconde pour son personnel. L'intérêt et l'enthousiasme des employés à l'égard de cette formation offerte sur place sont tellement positifs que l'on songe à ajouter une nouvelle classe pour atteindre un autre niveau de compétence en 2012-2013. Le Ministère offrira ses cours de formation en langue seconde en partenariat avec Efficacité NB afin d'optimiser la taille des classes et de réduire les coûts pour les participants.

Tous les employés qui sont responsables de la rédaction et de la présentation de documents au Conseil exécutif sont conscients qu'ils doivent être au courant des incidences possibles des programmes ou des politiques proposés sur les communautés francophone et anglophone.

4. Knowledge of the Legislation, Regulations and Policies

All Department of Energy employees are required to complete the ilearn modules regarding Language of Service and Language of Work. These modules are a useful and convenient way to build knowledge on the *Official Languages Act* and government policies.

4. Connaissance des lois, des règlements et des politiques

Tous les employés du ministère de l'Énergie doivent suivre les modules d'apprentissage en ligne *iLearn* sur la langue de service et la langue de travail. Ces modules sont un moyen utile et pratique de se familiariser avec la *Loi sur les langues officielles* et les politiques du gouvernement.

**DEPARTMENT OF ENERGY /
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE**

**Expenditures by Primary /
Dépenses par compte primaire**

2011-2012 Primary/ Budget Primaire	2011-2012 Budget de 2011/2012	Appropriations/ Dotations	Total Appropriations/ Dotations Totales	2011-2012 Actuals/ Chiffres Réels de 2011-2012	Final Budget Variance/ Budget Final Variance/Écart
3 – Personal Services/ Services personnalisés	1,735,500	23,763	1,759,263	1,624,200	135,063
4 – Other Services/ Autres services	968,500	0	968,500	832,532	135,968
5 – Material & Supplies/ Matériels et fournitures	22,000	0	22,000	12,944	9,056
6 – Property & Equipment/ Propriété et équipement	24,000	0	24,000	14,215	9,785
7 – Contributions, Grants and Subsidies/ Contributions et subventions	160,000	372,100	532,100	504,790	27,310
TOTAL	2,910,000	395,863	3,305,863	2,988,681	317,182

Appendix A – Annexe A 2011-2012

